

DEMANDE DE RESERVATION

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone mobile et fixe :

E-mail :

Nombre de véhicule et immatriculation :

Nombre d'animaux :

Liste des occupants		
Nom	Prénom	Date de naissance

ARRIVEE LEET DEPART LE

NOMBRE DE NUIT :

Nombre d'emplacement :

Caravane : Longueur avec la flèche :

Tente(s) : Nombre.....Dimensions :

Camping-car : longueur :

Electricité

Assurance annulation : Oui Non

Je joins à ma demande de réservation, un chèque d'acompte de 50 €

+ l'assurance annulation (facultative) = 2.7% du montant du séjour (sans les taxes de séjour) soit€

Le solde de.....€ à régler à l'arrivée.

Je réserve un mobil home :

Mobil 4/5 pers modèle 2013

Mobil home 4/5 pers modèle 2006

Mobil home résidentiel (Nom du résidentPrix :))

Assurance annulation : Oui Non

Je joins à ma demande de réservation, un chèque d'acompte de 25% du montant total du séjour soit.....€

+ l'assurance annulation (facultative) = 2.7% du montant du séjour (sans les taxes de séjour) soit€

Le solde de€ sera à régler 15 jours avant votre arrivée.

Vos souhaits et remarques :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et je m'engage à les accepter :

Fait à :Le :

Signature avec la mention lu et approuvé :

Camping de Ker Eugène,
D153, route de Damgan, 56 190 Ambon
Chèque à l'ordre de : Camping de Ker Eugène

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

A NOUS RETOURNER SIGNE AVEC LA DEMANDE DE RESERVATION

Réservation d'un emplacement : Les emplacements se louent à la nuit ou à la semaine. Arrivée à partir de 14h et départ à 12h. En juillet et août, un acompte de 50€ + assurance annulation (facultative) vous sera demandé. Le solde sera à régler l'arrivée.

Réservation d'un mobil home : La demande de réservation doit être impérativement retournée avec un versement de 25% du montant total de la réservation + l'assurance annulation (facultative). Un acompte constitue un engagement ferme. Tout acompte versé est non remboursable. La réservation est définitive dès qu'elle fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part. En juillet et août, l'arrivée se fait à partir de 15h et le départ à 10h. Le client doit prendre rendez-vous à l'accueil pour les l'état des lieux le jour du départ. Le solde sera à régler 15 jours avant votre arrivée.

Les réservations sont non cessible à un tiers, elle est personnelle, il est interdit de sous louer ou de céder la location à autrui. Pour des questions de sécurité, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants par type de location. Les visiteurs et invités devront s'acquitter de la redevance « visiteurs ».

Cautions : Le matériel de location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi de toute anomalie. Une caution de 250 € dont 50€ pour le ménage vous sera demandé pour un locatif. Pour un emplacement, 20€ de caution vous sera demandé pour la carte permettant d'ouvrir la barrière.

Ces cautions ne sont pas encaissées, elles seront restituées après état des lieux au départ du locataire, sous déduction du montant des détériorations et/ou matériels manquants constatés.

Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire. En fin de séjour, un état des lieux de la location est effectué, celle-ci doit être restituée en parfait état de propreté. Le cas échéant, il sera facturé 50€.

Modification et/ou annulation de séjour :

Les gérants du camping doivent être avisés de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location d'emplacement ou d'hébergement. Aucune réduction ne sera accordée en cas de d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Passé un délai de 24h, de retard, le camping se réserve le droit de relouer l'emplacement il n'a pas été prévu.

En cas d'annulation de votre part, nous retenons :

- Location mobil home : Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité des sommes versées restera acquise au camping. Pour tout séjour annulé dans les 30 jours précédents la date d'arrivée, pour quelques raisons que ce soit, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable et restera acquise au camping.
- Location emplacement nu : Pour toute annulation de séjour, l'acompte restera acquis au camping.

Assurance annulation et interruption (recommandée) :

Nous vous recommandons fortement de souscrire l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance). Cette assurance est facultative et représente 2.7 % du montant de votre séjour. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, la responsabilité du camping ne saurait être engagée, de ce fait cela ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping. La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable. En cas d'annulation, avertir le camping par courrier ou par mail puis si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping) aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. Aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'est pas souscrite.

Assurance : Il appartient au locataire d'être assuré en responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie,... et en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du locataire.

Les mineurs non accompagnés d'un parent ne sont pas acceptés.

Animaux : Les animaux domestiques sont acceptés sur le camping, sauf les chiens de catégorie 1 et 2. Chiens et chats devront être tenus en laisse, tatoués et vaccinés. Le carnet de vaccination est obligatoire.

Règlement intérieur : Chaque locataire s'engage à lire et à respecter le règlement intérieur qui est affiché à l'entrée. En cas d'infraction au règlement intérieur, la direction se réserve le droit d'expulser sans préavis.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et je m'engage à les accepter :

Signature :